



Être accompagné

## RÉUSSIR L'INTÉGRATION DE VOTRE ALTERNANT

# SÉCURISEZ VOS RECRUTEMENTS GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT-CONSEIL PAR UN CONSULTANT EXPERT

## RÉUSSIR L'INTÉGRATION DE VOTRE ALTERNANT

### C'est quoi ?

Un accompagnement sur mesure pour engager votre entreprise dans la voie de l'alternance, en toute sérénité.

## 1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés (dirigeants, responsables d'entreprise, responsables RH) impliqués dans l'intégration d'alternants.

## 2 Contenu

- Organiser la situation de travail de l'alternant
- Mobiliser et outiller les acteurs internes
- Dialoguer avec l'alternant et le centre de formation
- Répondre aux exigences liées à l'accueil d'un alternant

## 3 Avantages

Le consultant externe :

- Accompagne l'entreprise à chaque étape du processus d'intégration d'un alternant
- Intervient en format court pour agir sur l'essentiel
- Réalise l'interface avec Opco EP pour sécuriser le contrat en alternance

## 4 Modalités pédagogiques

8 heures réparties en 4 modules à distance  
Coût : 100% financé par Opco EP

## 5 Démarche

 **Contactez votre conseiller Opco EP**  
ou Inscrivez-vous

 <http://auvergne-rhone-alpes.acces-formation.com/>

## LES CONTRATS EN ALTERNANCE

L'alternance comporte des phases pratiques en entreprise et des phases théoriques en centre de formation. Elle vise à :

- Pour le **contrat d'apprentissage** : obtenir un diplôme d'État (CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.
- Pour le **contrat de professionnalisation** : acquérir une qualification professionnelle reconnue (diplôme ou titre professionnel enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles, certificat de qualification professionnelle, qualification inscrite dans les classifications d'une convention collective nationale).

### 5 bonnes raisons de recourir à l'alternance

- Former vos salariés de demain
- Transmettre les compétences et savoir-faire
- Favoriser les échanges de pratiques et un enrichissement mutuel
- Développer la relation intergénérationnelle
- Maîtriser les coûts de l'entreprise